

**SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 22 NOVEMBRE 2005
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Province de Québec,

Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,

Comté Roberval-Lac-Saint-Jean

PROCÈS-VERBAL de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1285 de la rue Du Rocher à Normandin, ce 22^e jour de novembre 2005, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Lina Lapointe, Louise Perron, MM. Pierre Boivin, Gaétan Dufour, Lucien Guillemette, Claude Larouche, Michel Lavoie, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Julien Guillemette, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{mes} Jenny Boutin, Jeanine Caouette, Michèle Claveau et Pierrette Fortin sont absentes.

M^{me} Nancy St-Gelais est absente pour le début de la rencontre.

1. **Prière**

On débute la séance par une prière de M^{me} Carmelle Guérin.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

ADOPTÉ

Assermentation des commissaires-parents

M. Mario Lavoie, secrétaire général, procède à l'assermentation de M^{me} Brigitte Gagné, commissaire-parent au primaire, et de M^{me} Nathalie Ouellet, commissaire-parent au secondaire.

CC-3428-11-05

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert:

- Assermentation des commissaires-parents
- Programme Environnement et nature - Cité étudiante
- Tarification des interventions des services aux entreprises partenaires en région
- Rengagement d'une enseignante
- Aliénation de l'école Relance-Action
- Représentation des élèves au conseil d'établissement du C.É.A. L'Envol/Le Retour
- Nomination des représentants des groupes socio-économiques ou socio-communautaires au conseil d'établissement du C.É.A. L'Envol/Le Retour
- Nomination d'une représentante des groupes socio-économiques ou socio-communautaires au conseil d'établissement du C.É.A. Le Parcours
- Félicitations - Présidence du Cégep de Saint-Félicien

A D O P T É

7. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

12. Ressources financières

M^{me} Nancy St-Gelais arrive et prend place à la table des commissaires.

12.2 États financiers au 30 juin 2005

ATTENDU le dépôt des états financiers de l'année scolaire 2004-2005 soumis au Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et portant la signature électronique: VERSION 5867591156;

En conséquence,

CC-3429-11-05

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2005, lesquels montrent un surplus cumulé de 10 474 164,22 \$.

A D O P T É

8. Ressources éducatives jeunes**8.4 Programme Environnement et nature - Cité étudiante**

M. Jacques Boily présente le programme "Environnement et nature" de la Cité étudiante. MM. Christian Girard et Dave Néron qui ont élaboré la documentation de ce programme sont également présents.

M. Rémi Rousseau les félicite pour le travail accompli.

Période de questions

Programme de musique

M^{me} Brigitte Gagné demande de l'information sur l'accréditation du programme de musique à la Polyvalente de Normandin. M. Julien Guillemette confirme que les démarches sont débutées pour procéder à son accréditation auprès du MELS. Le dossier sera présenté à la prochaine rencontre.

Cours d'espagnol

M. Claude Larouche indique qu'il y a eu présentation du cours d'espagnol lors d'un comité des ressources éducatives jeunes. Il demande le coût que la commission scolaire a accepté de défrayer.

M. Rémi Rousseau mentionne qu'un enseignant a élaboré du matériel pédagogique pour l'enseignement de l'espagnol au secondaire. M. Julien Guillemette indique qu'il a accordé un montant de 5 000 \$ pour supporter le développement de ce matériel. Il y a discussion sur les droits d'auteur.

M^{me} Annie Côté indique que le matériel est très intéressant. M. Julien Guillemette mentionne que le matériel sera validé par l'équipe des services éducatifs.

M. Claude Larouche demande à ce qu'il y ait une présentation du matériel pédagogique au Conseil des commissaires.

9. **Transport scolaire**

9.1 **Contrat d'auto**

CONSIDÉRANT qu'un élève de Saint-François-de-Sales doit fréquenter l'école de Saint-André ;

CONSIDÉRANT qu'aucun transport n'existe dans cet axe ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

Qu'un montant de 40 \$ par jour soit accordé à Autobus Marcel Lapointe inc. pour le transport de cet élève à compter du 10 novembre 2005.

A D O P T É

M. Bernard Potvin souligne quelques endroits dangereux à Saint-Félicien. M. Julien Guillemette en informe M. Félix Lapointe.

10. **Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle**

10.4 **Tarification des interventions des services aux entreprises partenaires de la région**

CONSIDÉRANT l'importance de l'uniformisation des tarifs horaires des services aux entreprises partenaires de la région;

En conséquence,

CC-3431-11-05

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise les services aux entreprises à utiliser la nouvelle tarification.

A D O P T É

11. **Ressources humaines**

11.1 **Engagement d'éducatrices en service de garde**

ATTENDU que la séance d'affectation du personnel en service de garde pour l'année scolaire 2005-2006 s'est tenue le 4 octobre 2005 ;

ATTENDU que la commission scolaire devait combler les postes vacants concernant les besoins d'éducatrices en service de garde pour 2005-2006 ;

ATTENDU que, suite à l'application de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, deux postes sont demeurés vacants ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M^{mes} Chantale Arnold et Carole Dufour, commissaires, M^{me} Claire Tremblay, directrice d'école et M^{me} Nadia Tremblay, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3432-11-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement des éducatrices en service de garde ci-dessous afin de combler les postes vacants au Service de garde Notre-Dame de Roberval et ce, à compter du 23 novembre 2005.

<u>Nom, prénom</u>	<u>% de tâche</u>	<u>Service de garde</u>
Tremblay, Mélanie	(37,14 %)	Notre-Dame
Ouimet, Claudie	(27,14 %)	Notre-Dame

A D O P T É

11.2 **Contrats d'engagement du personnel enseignant**

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire 2005-2006 et en application de l'article 11-7.01 de la convention collective du personnel enseignant;

En conséquence,

CC-3433-11-05 il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QU'un contrat d'engagement à temps plein soit accordé à:

M ^{me} Isabelle Simard	comme enseignante en français	C.É.A. Le Retour (St-Félicien)
M ^{me} Claudie Laroche	comme enseignante en français	C.É.A. L'Envol (Roberval)

ADOPTÉ

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire 2005-2006 et en application de l'article 13-7.01 de la convention collective du personnel enseignant;

En conséquence,

CC-3434-11-05 il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement:

QU'un contrat d'engagement à temps plein soit accordé à:

M. Sylvain Boutin	comme enseignant en équipement motorisé: mécanique d'engins de chantier
	C.F.P. Roberval—Saint-Félicien (Roberval)

ADOPTÉ

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire de combler des postes vacants et de répondre à des besoins pédagogiques;

En conséquence,

CC-3435-11-05 il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement:

QU'un contrat d'engagement d'enseignante ou d'enseignant à temps plein effectif au 1^{er} juillet 2005, soit accordé aux personnes suivantes pour les champs énumérés ci-dessous :

Champ 1 Adaptation scolaire (1 poste):

Castonguay, Sabrina Polyvalente des Quatre-Vents, Saint-Félicien

Champ 2 Préscolaire (1 poste):

Cloutier, Jocelyne Notre-Dame-des-Anges et Saint-Louis-de-Gonzague

Champ 11 : Arts plastiques au secondaire (1 poste):

Boily, Lorna Polyvalente des Quatre-Vents, Saint-Félicien

Champ 13 Mathématiques et sciences (1 poste):

Paradis, Karyne Cité étudiante (mathématiques), Roberval

Champ 14 Enseignement moral et religieux (1 poste):

Tremblay, Isabelle Polyvalente des Quatre-Vents, Saint-Félicien

ADOPTÉ

11.3 **Organigrammes**

Le sujet sera traité à la séance de décembre.

11.4 **Projet de réorganisation administrative**

ATTENDU la présentation du projet de réorganisation administrative au Conseil des commissaires;

ATTENDU la présentation du dossier à la table des directeurs de services;

ATTENDU le résultat de la consultation auprès de l'Association des cadres scolaires du Québec, section Louis-Hémon, et ce, conformément à la politique locale de gestion;

En conséquence,

CC-3436-11-05

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la réorganisation administrative de différents services de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets soit acceptée telle que présentée dans le document intitulé "Réorganisation administrative 2005-2006" et que M. François Jeanrie, directeur des Services des ressources humaines, en assure le suivi et puisse procéder aux ouvertures de postes mentionnées.

A D O P T É

11.5 **Entente - Conditions de départ**

CONSIDÉRANT la demande de M. Normand Laflamme;

CONSIDÉRANT le projet de réorganisation administrative présenté lors de la séance de travail du Conseil des commissaires du samedi 12 novembre 2005;

CONSIDÉRANT la présentation du dossier au comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT le référentiel afférent aux conditions de départ à la retraite;

En conséquence,

CC-3437-11-05

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise M. Rémi Rousseau, président, et M. Julien Guillemette, directeur général, à procéder, dans les jours ou semaines à venir, à la signature de l'entente à intervenir avec M. Normand Laflamme relativement à son départ à la retraite.

A D O P T É

11.6 **Rengagement d'une enseignante**

ATTENDU la résolution CC-3200-05-05, adoptée le 24 mai 2005, concernant le non-renghement de M^{me} Louise Fleury dans le cadre de l'organisation scolaire 2005-2006;

ATTENDU un besoin d'engagement supplémentaire suite à la vérification des postes à combler dans le champ de l'éducation physique au secondaire;

En conséquence,

CC-3438-11-05
Amendement:
CC-3635-05-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède au rengagement de M^{me} Louise Fleury, au champ 9 (éducation physique au secondaire) à la Polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau-Mistassini et ce, pour l'année scolaire 2005-2006.

ADOPTÉ

Suspension de la réunion

CC-3439-11-05

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit suspendue pour une dizaine de minutes. Il est 21 h 20.

ADOPTÉ

Reprise de la réunion

CC-3440-11-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit reprise à 21 h 30.

ADOPTÉ

Huis clos

CC-3441-11-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

est 21 h 30.
QUE les membres du Conseil des commissaires se réunissent à huis clos. Il

ADOPTÉ

Levée du huis clos

CC-3442-11-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE le huis clos soit levé à 21 h 55.

ADOPTÉ

13. **Ressources matérielles**

13.2 **Entente avec la Municipalité de Saint-Prime**

ATTENDU les avantages d'une collaboration entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et la Municipalité de Saint-Prime pour une utilisation rationnelle de l'équipement sportif et communautaire à mettre à la disposition de la clientèle scolaire et de la population et ce, dans le cadre de leur mission respective;

En conséquence,

CC-3443-11-05

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte l'entente à intervenir avec la Municipalité de Saint-Prime dans le cadre de la disposition des équipements, des terrains et des bâtiments dont elles sont propriétaires dans la municipalité de Saint-Prime;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

13.4 Aliénation de l'école Relance-Action

ATTENDU que l'école Relance-Action n'est plus utilisée depuis de nombreuses années pour l'enseignement et que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets dispose d'espaces excédentaires ;

ATTENDU que ce bâtiment est loué à la Ville de Saint-Félicien pour 1,00 \$ annuellement et que tous les frais d'entretien, de chauffage et d'électricité sont facturés à cette dernière ;

ATTENDU que ce bâtiment a déjà appartenu à la Ville de Saint-Félicien et qu'il a été vendu à la Commission scolaire La Vallière le 18 septembre 1992 pour la somme de 1,00 \$;

ATTENDU que la Ville de Saint-Félicien est intéressée à acquérir ledit bâtiment pour la somme nominale de 1,00 \$ selon une entente de gré à gré à intervenir entre les deux parties ;

ATTENDU que la Ville de Saint-Félicien accepte d'assumer tous les frais inhérents au transfert du droit de propriété ;

En conséquence,

CC-3444-11-05

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation d'aliéner de gré à gré l'école Relance-Action située au 2025, boulevard du Jardin, Saint-Félicien, à la Ville de Saint-Félicien ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer les documents à cet effet pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

14. Services informatiques

14.4 Achat d'équipement - Projet de fibres optiques

ATTENDU la résolution CC-3419-11-05 qui autorisait le choix des fournisseurs et ce, suite à l'ouverture de l'appel de soumissions n° INF-050926;

ATTENDU les analyses techniques effectuées par les consultants au dossier sur les équipements optionnels proposés par les fournisseurs retenus et ce, tel que prévu au cahier des charges;

Bell Canada - Bloc 1 - Commission scolaire				
Les achats				
Quantité	Modèle	Version	Prix unitaire	
13	CISCO	2960-24TT	816,74 \$	10 617,62 \$
6	CISCO	WS-C3560G-24TS-E	5 542,10 \$	33 252,60 \$
			Sous-total	43 870,22 \$
			TPS	3 070,91 \$
			TVQ	3 520,58 \$
			Total	50 461,71 \$

En conséquence,

CC-3445-11-05
Amendement:
CC-3471-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'achat des équipements du Bloc 1 auprès de Bell Canada pour un montant de 50 461,71 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

ATTENDU la résolution CC-3419-11-05 qui autorisait le choix des fournisseurs et ce, suite à l'ouverture de l'appel de soumissions n° INF-050926;

ATTENDU les analyses techniques effectuées par les consultants au dossier sur les équipements optionnels proposés par les fournisseurs retenus et ce, tel que prévu au cahier des charges;

TéluS - Bloc 2 - Les deux MRC				
Les achats				
Quantité	Modèle	Version	Prix unitaire	
81	Nortel ES470-24T	AL2012E37	1 166,47 \$	94 484,07 \$
20	Nortel ERS3510-24T	DJ1412A02	3 350,74 \$	67 014,80 \$
13	Nortel ERS 5510-24T	AL1001E04	2 499,96 \$	32 499,48
			Sous-total	193 998,35 \$
			TPS	13 579,89 \$
			TVQ	15 568,37 \$
			Total	223 146,61 \$

En conséquence,

CC-3446-11-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'achat des équipements du Bloc 2 auprès de TéluS Systèmes Nationaux inc. pour un montant de 223 146,61 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

ATTENDU la résolution CC-3419-11-05 qui autorisait le choix des fournisseurs et ce, suite à l'ouverture de l'appel de soumissions n° INF-050926;

ATTENDU les analyses techniques effectuées par les consultants au dossier sur les équipements optionnels proposés par les fournisseurs retenus et ce, tel que prévu au cahier des charges;

Bell Canada - Bloc 3				
La commission scolaire et les deux MRC				
Les achats				
Quantité	Modèle	Version	Prix unitaire	
86	IMC	55-10732	457,15 \$	39 314,90 \$
178	IMC	55-10625	196,31 \$	34 943,18 \$
2	IMC	55-10730	315,65 \$	631,30 \$
274	Cordons	SC-SC 3M	20,49 \$	5 614,26 \$
274	Cordons	RJ45	2,05 \$	561,70 \$
			Sous-total	81 065,34 \$
			TPS	5 674,55 \$
			TVQ	6 505,50 \$
			Total	93 245,39 \$

En conséquence,

CC-3447-11-05
Amendement:
CC-3472-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'achat des équipements du Bloc 3 auprès de Bell Canada pour un montant de 93 245,39 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

15. **Direction générale et Secrétariat général**

15.1 **Drapeau de la commission scolaire**

CC-3448-11-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE le drapeau officiel de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

15.6 **Élection des membres du Comité exécutif**

Secteur Dolbeau-Mistassini

CC-3449-11-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold :

QUE M^{me} Annie Côté et M. Pierre Boivin soient nommés membres du Comité exécutif.

N'ayant pas d'autres mises en candidature, M^{me} Côté et M. Boivin acceptant leur nomination, M. Rémi Rousseau déclare M^{me} Annie Côté et M. Pierre Boivin élus à l'unanimité membres du Comité exécutif pour l'année scolaire 2005-2006.

A D O P T É

Secteur Saint-Félicien

CC-3450-11-05
Amendement:
CC-3461-12-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron:

QUE M. Bernard Potvin soit nommé membre du Comité exécutif.

N'ayant pas d'autres mises en candidature, M. Potvin acceptant sa nomination, M. Rémi Rousseau déclare M. Bernard Potvin élu à l'unanimité membre du Comité exécutif pour l'année scolaire 2005-2006.

A D O P T É

Secteur Normandin

CC-3451-11-05

Il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie:

QUE M^{me} Lina Lapointe et M. Lucien Guillemette soient nommés membres du Comité exécutif.

N'ayant pas d'autres mises en candidature, M^{me} Lapointe et M. Guillemette acceptant leur nomination, M. Rémi Rousseau déclare M^{me} Lina Lapointe et M. Lucien Guillemette élus à l'unanimité membres du Comité exécutif pour l'année scolaire 2005-2006.

A D O P T É

Secteur Roberval

CC-3452-11-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily :

QUE M^{me} Julie-Anne Decorby soit nommée membre du Comité exécutif.

N'ayant pas d'autres mises en candidature, M^{me} Decorby acceptant sa nomination, M. Rémi Rousseau déclare M^{me} Julie-Anne Decorby élue à l'unanimité membre du Comité exécutif pour l'année scolaire 2005-2006.

A D O P T É

On précise qu'en juin 2006, il y aura un processus de nomination des membres du Comité exécutif qui seront en fonction de novembre 2006 à novembre 2007.

15.9 **Représentation des élèves au conseil d'établissement du C.É.A.
L'Envol/Le Retour**

ATTENDU l'article 102 qui stipule que le conseil d'établissement est composé, entre autres, des personnes suivantes:

1° des élèves fréquentant le centre, élus par leurs pairs selon les modalités établies par le directeur du centre après consultation des élèves ou de l'association qui les représente, le cas échéant;

ATTENDU l'article 103 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule:

"La commission scolaire détermine, après consultation de chaque groupe intéressé, le nombre de ses représentants au conseil d'établissement. Le nombre total de postes pour les représentants des membres du personnel ne doit pas être supérieur au nombre total de postes pour les représentants des autres groupes."

ATTENDU que la consultation telle que stipulée à l'article 103 a été effectuée par le directeur de l'établissement auprès des groupes intéressés;

ATTENDU la résolution C.E.0506-03 du conseil d'établissement établissant le nombre d'élèves à quatre ;

En conséquence,

CC-3453-11-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la formation du conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes L'Envol/Le Retour soit établie de la façon suivante:

Personnel enseignant:	2
Personnel professionnel :	1
Personnel de soutien:	1
Élèves:	4
Groupes socio-économiques et socio-communautaires:	2
Entreprises de la région	2

ADOPTÉ

15.10 Nomination des représentants au conseil d'établissement du C.É.A. L'Envol/Le Retour

ATTENDU l'alinéa 3° de l'article 102 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que la commission scolaire doit nommer des représentants des groupes socio-économiques ou socio-communautaires au conseil d'établissement d'un centre d'éducation des adultes;

ATTENDU le poste laissé vacant par M^{me} Claire Larouche, représentante des groupes socio-économiques et un deuxième poste à combler;

En conséquence,

CC-3454-11-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE les représentants suivants soient nommés pour siéger au Conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes L'Envol/Le Retour:

Groupes socio-économiques

M. Carl Robertson
M^{me} Josée Vadnais

Conseil des Montagnais
C.L.S.C. des Prés-Bleus

A D O P T É

15.11 **Nomination d'une représentante au conseil d'établissement du C.É.A. Le Parcours**

ATTENDU l'alinéa 3° de l'article 102 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que la commission scolaire doit nommer des représentants des groupes socio-économiques ou socio-communautaires au conseil d'établissement d'un centre d'éducation des adultes;

ATTENDU le poste à combler pour les groupes socio-économiques et socio-communautaires;

En conséquence,

CC-3455-11-05

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la représentante des groupes socio-économiques et socio-communautaires pour siéger au Conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes Le Parcours soit:

Groupe socio-économique

M^{me} Isabelle Racine

Carrefour jeunesse emploi

A D O P T É

15.12 **Déclaration de lock-out**

CONSIDÉRANT l'exercice possible de journées de grève dans les prochaines semaines;

CONSIDÉRANT que ces arrêts de travail peuvent viser seulement une partie de journée de travail;

CONSIDÉRANT que dans une telle éventualité, les cours doivent être suspendus toute la journée en raison des contraintes inhérentes à l'organisation scolaire et de la nécessité d'assurer la sécurité des élèves;

CONSIDÉRANT le préjudice que subiront la commission scolaire et la clientèle qu'elle dessert dans de telles circonstances;

En conséquence,

CC-3456-11-05

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE, si la commission scolaire reçoit un avis préalable de grève d'un syndicat portant sur une partie de journée seulement, un lock-out d'une journée pourrait être déclaré pour tout le personnel syndiqué de la commission scolaire;

QUE le directeur général de la commission scolaire ou le directeur général adjoint (en cas d'absence ou d'incapacité du directeur général) veille à la mise en œuvre de cette décision en appliquant les dispositions légales pertinentes.

A D O P T É

15.13 **Félicitations - Élection à la présidence du Cégep de Saint-Félicien**

CC-3457-11-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient transmises à M^{me} Isabelle Simard pour son renouvellement de mandat à la présidence du Cégep de Saint-Félicien.

A D O P T É

Période de questions

Mise à jour du site Internet

M. Bernard Potvin demande à ce que le site Internet de la commission scolaire soit amélioré, car il y a plusieurs rubriques qui ne sont pas complètes.

Projets éducatifs des écoles

M^{me} Brigitte Gagné demande si les projets éducatifs seront disponibles bientôt sur le site Internet et ce, tel que mentionné. M. Mario Lavoie précise que les projets éducatifs des écoles sont compilés aux Services éducatifs. Cependant, il a été demandé par les directions d'écoles, lors d'un comité consultatif de gestion, de ne pas déposer tout le projet éducatif, mais un résumé élaboré par la direction de l'école concernée.

18. **Rapport des commissaires-parents**

Le procès-verbal du comité de parents du 17 octobre 2005 est déposé pour information.

M^{me} Brigitte Gagné indique que M. Claude Villeneuve sera invité à une prochaine rencontre du comité de parents.

Formation des conseils d'établissement

M^{me} Brigitte Gagné mentionne que des démarches sont entreprises pour la formation des conseils d'établissement et, possiblement, pour les présidentes et présidents des conseils d'établissement.

Programme d'anglais au secondaire

On indique que les membres du comité de parents demandent d'uniformiser les programmes d'anglais au secondaire. M. Rémi Rousseau mentionne que des analyses sont entreprises à cet effet.

20. **Période de questions accordée aux commissaires**

Participation d'un commissaire au conseil d'établissement

M^{me} Julie-Anne Decorby demande si un commissaire peut proposer des résolutions lorsqu'il participe à une rencontre d'un conseil d'établissement. M. Mario Lavoie mentionne que la Loi sur l'instruction publique (article 45) indique qu'un commissaire ne peut être membre d'un conseil d'établissement.

Résultats financiers du tournoi de golf 2005

M^{me} Chantale Arnold dépose les résultats financiers du tournoi de golf 2005.

Choix des livres de bibliothèque

M^{me} Louise Perron demande s'il y aura un Salon du livre pour choisir les livres de bibliothèque. M. Julien Guillemette mentionne que non. Le choix sera effectué par l'école et ce, auprès des librairies accréditées.

Évacuation de la Polyvalente des Quatre-Vents

M^{me} Louise Perron demande des renseignements sur l'évacuation de la Polyvalente des Quatre-Vents. M. Julien Guillemette indique qu'un problème technique a fait fonctionner le système d'alarme-incendie. Tel que prévu par les procédures d'urgence, l'école a été évacuée.

Activité - Remise de la médaille du Gouverneur général

M. Claude Larouche demande des informations sur l'activité du 4 décembre prochain. M. Julien Guillemette mentionne qu'une invitation officielle sera transmise à tous les participants à cette activité qui se tiendra à l'hôtel Château Roberval, le 4 décembre 2005, à 10 heures.

Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 13 décembre 2005, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Dolbeau-Mistassini.

Levée de l'assemblée

CC-3458-11-05

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit levée à 22 h 30.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)